

 POLE DE BIOLOGIE PATHOLOGIE GENETIQUE INSTITUT DE BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE <i>Biochimie - Métabolisme Général, Hormonal et Maladies rares UF 9820</i>	FICHE D'INSTRUCTIONS PROTOCOLE DE PRELEVEMENT POUR LA DETERMINATION DE LA CLAIRANCE FECALE DE L'ALPHA-1-ANTITRYPSPINE (CLAT)	PRA-FI-BMO-557 V : 5 Applicable au : 27/12/2025 Page 1 sur 1
--	---	---

REDACTION	VERIFICATION	APPROBATION
MELANIE SCHNEITER	JORDAN SOUTIF	ISABELLE-MARIE DESCAMPS

Recueil des échantillons :

1. Selles :

Recueillir la totalité des selles de 24 heures.

Le recueil des selles se fait dans des boîtes **hermétiques**.

Indiquer sur les pots de selles :

- L'identité du patient,
- La date de prélèvement,

Il est impératif d'envoyer la totalité des selles au laboratoire.

2. Sang :

Un tube sec de 5 ml prélevé le même jour que les selles ou plus ou moins un jour.

Contenants

Pour les Services de Soins du CHU de Lille :

Contenants : Référence GEF : N° 33 44 16 W, Intitulé : Bac carré (stéatorrhée), taille (17cm/17cm/11cm) sont à commander sur GEF.

Pour les Demandeurs Extérieurs :

Veuillez utiliser des boîtes rectangulaires ou carrées, à large ouverture et à **fermeture hermétique**.

Merci d'indiquer le poids des selles recueillies ou à défaut le poids du contenant vide.

Acheminement des échantillons :

Pour les envois « longue distance », il est préférable de nous faire parvenir le sérum décanté en même temps que les selles, le tout conservé à +4°C ou congelé.

Pour tout renseignement contacter le 03 20 44 69 00, poste 344 36 ou le 03 20 44 68 68

Adresse :

Secrétariat des Analyses Extérieures
Centre de Biologie Pathologie, Rue Paul Neyrac,
CHU de Lille 59037 - Lille Cedex.